

Robert BARTHONNAT

*président du
Comité Octevillais
du Souvenir Français*

TREAUVILLE

Dimanche 4 septembre 2022

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames Messieurs, chers amis.

Si nous sommes réunis, comme chaque année, à cette époque, dans cette commune de Tréauville, c'est bien sûr pour honorer les corsaires malouins du cotre "Le Renard" qui y sont inhumés mais c'est aussi parce que notre Comité Octevillais du Souvenir Français se sent bien, comme chez lui, dans le canton des Pieux, et qu'il souhaite répéter dans ce canton, à l'occasion de l'hommage rendu aux marins de Surcouf, tout le prix qu'il attache au devoir de mémoire dont nous avons tous l'obligation.

Devoir de mémoire envers ceux, civils ou militaires, qui perdirent la vie au cours des tragiques conflits qui ont endeuillé l'histoire de notre pays. Souvenons-nous d'eux, soyons leur reconnaissants pour toujours.

Devoir de mémoire que celui de se rappeler des circonstances et des événements qui entraînèrent inexorablement notre pays dans des guerres meurtrières. Nous devons être des fanatiques de la paix et pour garder celle-ci, retenir les leçons de l'histoire. Refusons de nous laisser aller à un oubli confortable en pensant que désormais il est impossible que nous risquions d'être plongés dans une guerre. Restons vigilants, ce qui se passe actuellement dans le monde peut se produire encore plus près de nous et servir d'amorce à un cataclysme capable de nous entraîner dans sa violence.

Il s'agit bien, dans le cimetière de cette commune de Tréauville, de montrer combien notre respect du devoir de mémoire peut être fidèle puisque nous honorons, au pied de leur sépulture, le courage de quatre corsaires malouins qui disparurent voici maintenant 209 ans.

Nous leur apportons encore aujourd'hui un témoignage de reconnaissance et nous rendons hommage à leur héroïsme et à leur abnégation qui permirent, ainsi que le voulait Robert Surcouf, d'ajouter une bien belle page de gloire au livre d'or de la Marine Française.

Je ne rappellerai pas cette année les circonstances du combat victorieux qui opposa "Le Renard" à la goëlette anglaise "Alphéa". Je soulignerai simplement que les marins français gravement blessés ne purent être ramenés à Cherbourg, l'état de leur navire ne lui permettant plus de doubler le cap de la Hague. C'est donc à Dielette, qui était à l'époque un hameau de Tréauville, qu'ils furent soignés avec beaucoup de dévouement, et ceux qui, malgré ces soins, périrent, furent tout naturellement inhumés dans ce cimetière; les gens d'ici ont voulu rester dans le droit fil de l'action de leurs ancêtres et prolonger leur attitude charitable en refusant de laisser la sépulture à l'abandon. Il convient donc de féliciter la municipalité qui

l'entretient avec une fidélité émouvante après que le Souvenir Français l'ait remise en état en 1932.

Le moment va venir maintenant d'observer quelques instants de recueillement au cours desquels nous nous inclinerons devant ces braves malouins en témoignage de reconnaissance pour leur bravoure, pour ce qu'ils ont fait afin de répondre au vœu de Robert Surcouf qui désirait que la Marine Française, conservant toute sa fierté et sa foi dans l'avenir de son pays, puisse ajouter à sa brillante histoire le chapitre particulièrement glorieux du triomphe héroïque qui fut le leur après un combat naval sans merci.

Nous avons contracté, vis à vis de tous, une telle dette de reconnaissance qu'il serait inadmissible de ne pas leur garder une place privilégiée dans notre mémoire collective de citoyens.

Cette mémoire est indispensable si nous ne voulons pas connaître à nouveau des situations de conflits qu'il nous faut éviter à tout prix et nous devons pour cela méditer cette phrase popularisée par un prix Nobel de la Paix, qui disait à peu près ceci :

"Les peuples qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à la revivre".

Dans quelques instants nous respecterons une minute de silence. Dans ce moment de recueillement, je souhaite que, dans nos pensées, la mémoire des quatre vaillants corsaires de Robert Surcouf que furent Emmanuel Yves LEROUX DESROCHETTES, Louis Michel DUVAL RAMERIE, Mathieu BRAGADA et Thomas LEPELLETIER, soit associée à celle de tous ceux, civils et militaires, qui donnèrent leur vie pour que la France puisse demeurer une nation indépendante au sein de laquelle nous avons, grâce à eux, le privilège inestimable de vivre en liberté et en paix.